

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 25 septembre 2023

**Objet : Approbation de la décision modificative n°1 au budget primitif 2023 - Budget Général
N° 2023-09-25/01**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de septembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 18

Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Séverine BESSON, Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Magali RAMIREZ et Marie-Françoise DESORMIERE.

Absent : M. Salim DJELLAB.

Absents excusés : Mme Muriel MARCELLIN, M. Dominique MUZELLE et Mme Céline JANDARD.

Procurations : Mme Muriel MARCELLIN à M. Christophe REGNY, M. Dominique MUZELLE à M. Laurent BELUZE et Mme Céline JANDARD à M. Jean-Pierre SAPT.

Date de convocation du Conseil municipal : 18 septembre 2023

Secrétaire de séance : M. Robert MATTONI.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu la délibération n°2023-04-13/02 du Conseil municipal du 13 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023 du budget général ;

Vu l'avis de la commission finances-personnel du 12 septembre 2023 ;

Considérant que les ajustements nécessaires à apporter à ces prévisions budgétaires, il est proposé une décision modificative n°1 en équilibre avec une section de fonctionnement à 42 000 € et une section d'investissement à 242 600 € ;

FONCTIONNEMENT

RECETTES

- Chapitre 73 « Impôts et taxes » : + 40 000 €

Les prévisions des droits de mutation sont revues à la hausse suite aux encaissements (la prévision budgétaire était de 20 000 €).

- Chapitre 74 « Dotations, subventions et participations reçues » : - 1 100 €

Il s'agit d'un ajustement de la recette de FCTVA (la prévision budgétaire était de 7 450 €).

- Chapitre 77 « Produits exceptionnels » : + 3 100 €

Dégrèvement de taxes foncières notamment pour 2 785 € et régularisations de charges sur exercices antérieurs.

DÉPENSES

- Chapitre 011 « charges à caractère général » : + 48 200 €

Augmentation du gaz et de l'électricité : + 30 000 €

Crédit-bail de la gendarmerie : + 16 500 €

Restauration scolaire : + 3 000 € (ces crédits supplémentaires tiennent compte d'une hausse des effectifs et de la régularisation de décembre 2022 passée sur le budget 2023).

Fresque conseil municipal des enfants : + 3 950 €

Frais d'avocats : + 2 400 €

Ajustements à la baisse de dépenses diverses et transfert vers la section d'investissement (plan de classement des voies) : - 7 650 €

- Chapitre 012 « charges de personnels » : - 16 000 €

La part salariale des chèques déjeuners a été comptée deux fois lors de la préparation budgétaire. Les hausses réglementaires estimée à 14 000 € (hausse du point d'indice de 1.5% au 1er juillet, revalorisation des points) sont prises dans la provision de remplacement qui avait été constituée.

- Chapitre 014 « atténuation de produits » : - 9 500 €

Le montant du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) avait été prévu en hausse (23 000 €), il s'élève finalement à 13 326 €.

- Chapitre 65 « Charges de gestion courante » : + 5 000 €

Ajustements des prévisions budgétaires : la contribution au SIEL pour l'adhésion à OPERAT, la plateforme de recueil et de suivi des consommations d'énergie et les indemnités élus suite à la revalorisation du point d'indice.

- Chapitre 022 « dépenses imprévues » : + 14 300 €

INVESTISSEMENT

RECETTES

- Chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues » : + 243 000 €

Opération 317, voiries communales : - 5 000 € (subvention du Département au programme « voiries » de 25 000 €).

Opération 336, Complexe sportif : + 20 800 €.

ERA : subvention de l'Etat pour la chaudière (fonds vert)

Opération 352, extension – rénovation du restaurant scolaire : + 223 000 €. Il s'agit d'un ajustement des crédits de subventions de la Région (contrat de Région : 150 000 €), de l'Etat au titre de la DETR (109 000 €) et d'un décalage en 2024 de la subvention du Département (-36 000 €),

Opération 355, Aménagement aire de camping-car : + 4 200 € (subvention du Département : 12 605 €)

◦ Chapitre 10 « Dotations, Fonds divers » : - 400 €. Il s'agit d'ajuster la recette de FCTVA (51 187.60 €) et de la taxe d'aménagement (4 500 €).

DÉPENSES

- Dépenses d'équipement : + 189 400,00 €

Ce montant comprend des ajustements sur les travaux et les achats sur diverses opérations votées.

Opération 296, écoles et activités périscolaires : + 1 500 € (achat d'un nouvel aspirateur pour restaurant suite à une panne)

Opération 313, centre technique : + 500 € (ajustements des crédits matériels des services techniques)

Opération 316, mobiliers urbains : + 7 600 € (achats de 13 bancs dans le cadre de la réfection de la place JB Remontet)

Opération 317, Voiries communales : - 2 600 € (budget ajusté pour l'opération de restauration des berges de l'Oudan chemin de la Mayoufière)

Opération 336, Complexe sportif : + 19 000 €.

ERA : coût de la télégestion pour la chaudière, achat d'une armoire réfrigérée et d'un panneau de signalisation à la piste d'athlétisme

Opération 360, ERA Travaux d'agrandissement : + 60 000 €.

Études de maîtrise d'œuvre pour l'extension d'une salle dédiée à la gymnastique

Opération 351, Aménagement ALSH : + 83 000 € (provision pour travaux en 2024-2025)

Opération 352, extension – rénovation du restaurant scolaire : + 120 000 € (ajustement à la suite de l'attribution des marchés de travaux)

Opération 356, aménagement piste cyclable route de St André : + 300 € (solde décompte définitif)

Opération 357, Aménagement sécuritaire route de st Romain : - 110 000 € (décalage des travaux)

Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : + 8 600 € (transfert de la section de fonctionnement pour le Plan de classement des voies)

Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : + 1 500 € (photos rue du commerce)

○ Chapitre 204, subventions d'équipement versées : + 53 200 €

Travaux de réseaux menés par le SIEL (propriété SCI SHOT) et par ENEDIS pour l'extension de réseau Rte de St Romain.

Considérant la présentation faite de la décision modificative n°1 2023 du budget général.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter la décision modificative n°1 de l'exercice 2023 du budget Général au niveau des chapitres en section de fonctionnement et au niveau des chapitres - opérations en section d'investissement telle qu'elle est détaillée ci-après :

Section de fonctionnement :

RECETTES	Budget primitif 2023	DM 1	Budget 2023 après DM
70 - Produits services, domaine et ventes diverses	155 990,00		155 990,00
013 - Atténuations de charges	26 044,21		26 044,21
73 - Impôts et taxes	1 916 270,00	40 000,00	1 956 270,00
74 - Dotations et participations	459 450,00	-1 100,00	458 350,00
75 - Autres produits de gestion courante	225 872,00		225 872,00
76 - Produits financiers	3,00		3,00
77 - Produits exceptionnels	80,00	3 100,00	3 180,00

Recettes réelles de fonctionnement	2 783 709,21	42 000,00	2 825 709,21
042 - Opérations d'ordre	49 000,00		49 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté 2022	484 290,79		484 290,79
Total des recettes de fonctionnement	3 317 000,00	42 000,00	3 359 000,00

DEPENSES	Budget Primitif 2023	DM 1	Budget 2023 après DM
011 - Charges à caractère général	951 140,00	48 200,00	999 340,00
012 - Charges de personnels	1 307 000,00	-16 000,00	1 291 000,00
014 - Atténuations de produits	23 050,00	-9 500,00	13 550,00
65 - Autres charges de fonctionnement	171 210,00	5 000,00	176 210,00
66 - Charges financières	39 000,00		39 000,00
67 - Charges exceptionnelles	750,00		750,00
022 - Dépenses imprévues		14 300,00	12 300,00
Dépenses réelles de fonctionnement	2 492 150,00	42 000,00	2 534 150,00
042 - Opérations d'ordre	224 850,00		224 850,00
023 - Virement à la section d'investissement	600 000,00		600 000,00
Total des dépenses de fonctionnement	3 317 000,00	42 000,00	3 359 000,00

Section d'investissement :

DEPENSES

Chapitre - Opérations	Libellé chapitre	Restes à réaliser 2022	Dépenses nouvelles 2023	Budget après DM
282	Réserves foncières diverses	253 400,00		253 400,00
295	Eglise	37 440,00		37 440,00
296	Ecoles et activités périscolaires	17 228,00	1 500,00	18 728,00
297	Autres bâtiments et cimetières	49 450,00		49 450,00
313	Centre technique municipal	14 550,00	500,00	15 050,00
316	Mobiliers urbains	0,00	7 600,00	7 600,00
317	Voiries communales et rurales	169 400,00	-2 600,00	166 800,00
321	Bâtiment mairie	42 290,00		42 290,00
334	Terrains de tennis	7 700,00		7 700,00
336	Complexe sportif	209 955,00	19 000,00	228 955,00
342	Défense incendie	8 400,00		8 400,00
346	Maison des associations	9 016,00		9 016,00
351	Aménagement ALSH	1 355 242,00	83 000,00	1 438 242,00
352	Extension restaurant scolaire	495 177,00	120 000,00	615 177,00
356	Aménagement piste cyclable route de St André		300,00	300,00
357	Aménagement sécuritaire route de St Romain	154 275,00	-110 000,00	44 275,00
360	ERA travaux d'agrandissement		60 000,00	60 000,00
Chap 20	Immobilisations incorporelles	1 500,00	8 600,00	10 100,00
Chap 204	Subventions d'investissement versées	155 127,00	53 200,00	208 327,00
Chap 21	Immobilisations corporelles	1 500,00	1 500,00	3 000,00
Chap 13	Subventions d'investissement	72 000,00		72 000,00
Chap 16	Remboursement du capital de la dette	89 000,00		89 000,00
Chap 020	Dépenses imprévues	73 350,00		73 350,00
Chap 040	Opération d'ordre entre sections	49 000,00		49 000,00

Chap 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	10 000,00		10 000,00
Total général		3 275 000,00	242 600,00	3 517 600,00

RECETTES

Chapitre - Opérations	Libellé chapitre	Budget Primitif 2023	DM 1	Budget après DM
296	Ecoles et activités périscolaires	13 966,00		13 966,00
297	Autres bâtiments et cimetières	5 190,00		5 190,00
317	Voiries communales et rurales	30 000,00	-5 000,00	25 000,00
321	Bâtiment mairie	5 050,00		5 050,00
335	Salle de loisirs et culturelle	994,00		994,00
336	Complexe sportif	52 288,00	20 800,00	73 088,00
346	Maison des associations	316,00		316,00
350	Aménagement rue de Roanne	100 000,00		100 000,00
351	Aménagement ALSH	40 000,00		40 000,00
352	Extension restaurant scolaire	36 000,00	223 000,00	259 000,00
355	Aménagement aire de stationnement place commune	8 404,00	4 200,00	12 604,00
356	Aménagement piste cyclable route de St André	198 920,00		198 920,00
Chap 13	Subventions d'investissement reçues	128 617,00		128 617,00
	Total subventions d'investissement reçues	619 745,00	243 000,00	862 745,00
Chap 024	Cessions	20 000,00		20 000,00
Chap 10	FCTVA et taxe d'aménagement	56 029,61	-400,00	55 629,61
Chap 16	Emprunts			0,00
Chap 27	Autres immobilisations financières	130 195,00		130 195,00
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	600 000,00		600 000,00
Chap 040	Opération d'ordre entre sections	224 850,00		224 850,00
Chap 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	10 000,00		10 000,00
Chap 001	Résultats d'investissement 2022	1 614 180,39		1 614 180,39
Total général		3 275 000,00	242 600,00	3 517 600,00

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 26 septembre 2023

Le Secrétaire de séance,
Robert MATTONI



Le Maire,
Laurent BELUZE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20230925-2023-09-25_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 28/09/2023

Affichage 28/09/2023

Le Maire - Laurent BELUZE



